

■ SAINT-PÈRE-EN-RETZ

ZAC DES VANNES ET DE LA GARNIÈRE.

Un cours d'eau sera restauré



Élus locaux et dirigeants de l'entreprise Besnier aménagement sur l'ouvrage d'art conçu dans le cadre de la requalification du ruisseau

La commune poursuit son opération de Zac (zone d'aménagement concerté) multisites aux Vannes et à La Garnière. Avec à terme, la création par tranches successives, au contact du bourg, d'environ 390 logements sur douze ans.

Sur une superficie d'environ 33 ha, 21 sont destinés à l'aménagement de terrains à bâtir et 12 à la conservation de zones vertes dont une partie a été répertoriée comme zones humides.

Réaménagement d'un ruisseau

Sur le site des Vannes, deux zones humides, connectées entre elles, ont été inventoriées sur une superficie d'environ 8,3 ha. La première est un ensemble de prairies humides dans la vallée inondable du Boivre, la seconde est située dans un vallon humide d'un ruisseau temporaire situé au centre du site.

Cette zone humide centrale a été touchée sur 2000 m² par la réalisation d'une voirie de des-

serte du site. Celle du Boivre sera, quant à elle, touchée sur 400 m² de surface actuellement cultivée. Conformément aux prescriptions du Sage (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Estuaire de la Loire, des mesures compensatoires ont été proposées. C'est pourquoi la requalification du ruisseau traversant la Zac sur environ 350 ml a été réalisée comprenant des noues, un ouvrage d'art, de l'empierrement, etc. Les travaux ont été menés en étroite collaboration avec le Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH) du Sud Loire, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et réalisés par Bréhard TP.

Un quartier à intégrer

Franck Besnier, président de Besnier aménagement, explique : « On réfléchit sur un nouveau quartier qui va s'intégrer le mieux possible à l'existant. » L'aménagement paysager a fait l'objet d'une

réflexion approfondie. Une dizaine de milliers de végétaux seront plantés avec un minimum d'entretien à réaliser à l'issue par les services de la commune, tout comme la maîtrise des formes de groupement et d'organisation des constructions.

Les travaux permettent l'amélioration de la continuité écologique et de la diversité des écoulements et des habitats. « Cela met en valeur le site ainsi que la faune et la flore, et permet de maîtriser le flux d'eau », explique Gildas Ricoul, 1^{er} adjoint.

Deux tranches réalisées

Aujourd'hui, les tranches 1 et 2 de l'opération (qui en compte dix) ont été réalisées sur le site des Vannes. La précommercialisation de la tranche 3 doit commencer au mois de février pour des travaux courant mars/avril. Le système de Zac permet à la mairie de maîtriser le rythme par rapport à l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune (ouverture de classe par exemple).